

FONDATION



**MILLIONS
D'AMIS**

reconnue d'utilité publique

**La Fondation 30 Millions d'Amis
recueille 4 fauves du cirque
James Dumas**

Paris, 29 mai 2018



sauvetage

Demain matin, la Fondation 30 Millions d'Amis interviendra à Retiers (35) pour prendre en charge 4 fauves du cirque James Dumas, aussi appelé Cirque Bostok. Leur propriétaire, qui cesse son activité, a préféré céder ses animaux à la Fondation 30 Millions d'Amis, reconnue d'utilité publique, plutôt que les revendre à un autre cirque.

Sollicitée – pour son expertise et son savoir-faire en matière de sauvetage d'animaux sauvages – par James Dumas le dirigeant du Cirque Bostok, la Fondation 30 Millions d'Amis va prendre en charge 3 lionnes et un lion castré d'environ 10 ans.

J. Dumas, qui fait face à de graves problèmes de santé, cesse son activité et souhaite se séparer rapidement de ses 4 fauves dont il n'est plus en mesure de s'occuper. Plutôt que de les revendre à un autre cirque, il fait le choix de les confier à une fondation de protection animale. Une initiative saluée par la Fondation 30 Millions d'Amis qui organise et finance entièrement le sauvetage de ces 4 fauves.

Pour leur transfert vers le sanctuaire Tonga Terre d'Accueil (42), établissement partenaire de la Fondation 30 Millions d'Amis, les animaux seront suivis par un vétérinaire spécialiste de la faune sauvage durant leur transport. Sur le site de Saint-Martin-la-Plaine, centre spécialisé dans l'accueil des animaux sauvages rescapés, après une période de quarantaine réglementaire, les animaux évolueront dans un bâtiment spécialement conçu pour les fauves, financé à hauteur de 100 000 euros par la Fondation 30 Millions d'Amis.

La Fondation est très régulièrement sollicitée pour la prise en charge d'animaux détenus dans les cirques. En 2017, à la demande de l'ONCFS, la Fondation en a recueilli plus d'une trentaine.

« Malheureusement, il devient de plus en plus difficile de placer ces animaux et de leur trouver une structure d'accueil : les partenaires avec lesquels nous collaborons, en France et à l'étranger, étant déjà saturés. C'est pourquoi, il est impératif que la France s'engage à son tour à interdire les animaux sauvages dans les cirques et prépare cette transition inéluctable », précise Reha Hutin, Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis.

RDV mardi 30 mai à 10h

à la mairie de Retiers – 35 240 RETIERS

Contact sur place, à partir de 9h : Arnauld LHOMME – enquêteur à la Fondation 30 Millions d'Amis- 06 84 53 31 29

Les animaux seront visibles au centre Tonga Terre d'Accueil à Saint-Martin-la-Plaine (42 800)

Rendez-vous sur site jeudi 31 mai 2018 à 7h30.

Contact sur place : Arnauld LHOMME – enquêteur à la Fondation 30 Millions d'Amis- 06 84 53 31 29

Contact médias :

Christel Petit - 06 14 43 11 72 – christel.petit@allegria.fr

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995

75402 Paris Cedex 08 - tel : 01 56 59 04 44 / fax : 01 58 56 33 55

www.30millionsdamis.fr